

CONSEIL MUNICIPAL / COMMUNE DE SAINTE-SEVE
SEANCE DU VENDREDI 19 MAI 2017

COMPTE RENDU

I – Commissions municipales

- Mise à jour des commissions (cf : tableau)

II- Urbanisme/Constructions – Rapporteur Yvon Hervé

- 1- Les Hauts de Kerprigent : lancement de l'opération privée (Permis d'Aménager)
Le permis d'aménager de la première tranche du lotissement (13 lots) est accordé.
Le permis d'aménager de la deuxième tranche (18 lots) est déposé et est en cours d'instruction.
- 2- Tyès d'an Néac'h : proposition de Quarta.
Le conseil municipal valide le projet de lotissement (7 lots) présenté par Quarta
Le cabinet Quarta propose:
 - un devis d'un montant de 1 915.20 €. Il concerne la division de la parcelle ZB 465 en vue de la création de 2 lots à bâtir (une zone pour un lotissement et une zone pour de l'artisanat et l'atelier communal).
 - une convention d'honoraires dans le cadre de la Maîtrise d'œuvre du Permis d'Aménager dont le montant est fixé à 18 804 €.Le conseil municipal autorise le maire à signer les documents afférents à ce dossier.

III – Travaux – Rapporteur Gilles Mer

- 1- Routes : le point
L'appel d'offres pour le programme voirie 2017 est lancé, les candidats devront déposer leur dossier pour le vendredi 2 juin à 12 heures. La CAO se réunira le mardi 6 juin à 9 heures pour l'ouverture des plis.
Le carrefour de Lan Vian est très abîmé par les camions d'Eurovia qui empruntent très régulièrement cet axe pour le transport de gravats. Un courrier va être transmis à l'entreprise pour remettre la route en état.
- 2- Amendes de police :
Dans le cadre de la répartition des amendes de police, un dossier visant des travaux de sécurisation de la circulation piétonne au Quinquis et rue André Corvez va être transmis au Conseil Départemental. Le montant des travaux est estimé à 24 817 €.
- 3- Déplacement d'aires à containers
Les containers vont être déplacés au lotissement de La Croix I. Une aire a été aménagée à l'entrée du chemin menant à la salle de Kerprigent.

IV – Finances/personnel – Rapporteur Virginie Merret

- 1- Transfert des résultats 2016 des budgets annexes eau-assainissement
Suite au transfert des compétences eau et assainissement, les déficits et les excédents des budgets annexes doivent être transférés à Morlaix Communauté.
Budget Annexe « Assainissement Collectif » :
 - 001 Déficit d'investissement : 81 270.06 €
 - 002 Déficit de fonctionnement : 3 298.59 €
 - 1068 Investissement-Recettes : 81 270.06 €
 - 778 Fonctionnement-Recettes : 3 298.59 €

Budget Annexe « Eau potable » :

001 Excédent d'investissement : 62 800.89 €
002 Excédent de fonctionnement : 35 898.33 €
1068 Investissement-Dépenses : 62 800.89 €
678 Fonctionnement-Dépenses : 35 898.33 €

- 2- Subventions 2017 : la commission des finances se réunira le mardi 23 mai pour examiner et attribuer les subventions 2017
- 3- Temps partiel
La délibération autorisant les temps partiels date du 28 mai 1999, une remise à jour doit être effectuée.
- 4- Prolongation de contrat pour un agent technique jusqu'au 31 juillet.

V – Bâtiments communaux – Rapporteur Yvon Hervé

- 1- Maîtrise d'œuvre pour la restauration de la Mairie : Bureau Tec va faire une proposition de MO.
- 2- Le point des chantiers : Maison Breton – les réseaux d'évacuation des eaux pluviales ont été refaits, un mur a été édifié pour séparer le jardin de l'espace scolaire, la pelouse est semée. Une consultation est en cours pour refaire les peintures à l'intérieur de la maison avant de la proposer à la location.

VI- Action sociale – Rapporteur Patrick Mazeau

- 1- CCAS : il se réunira le 1^{er} juin pour élire un vice-président, préparer la journée de solidarité du mois d'octobre et le repas du CCAS qui aura lieu au mois de novembre.
- 2- Demande d'assistantes maternelles : une demande pour la création d'une MAM sur la commune a été déposée. Le conseil municipal va auparavant rencontrer les assistantes maternelles de la commune (Louis-Guillaume, Virginie, Maryse et Patrick)

VII – Cadre de vie – Nicole Goarnisson

- 1- Jeux pour enfants au plan d'eau : La société Synchronicity a été retenue pour installer au plan d'eau des jeux pour les enfants (un portique et 2 jeux sur ressort). Le montant du devis s'élève à 4 671.12 € TTC. A ce montant s'ajoutent les travaux pour creuser, sous le portique, une fosse qui sera remplie de gravillons lavés.
- 2- C/R de réunions de la commission : les jardinières vont bientôt être mises en place.
Lutte contre les frelons asiatiques : 108 reines piégées à ce jour

VIII – Politique jeunesse/Vie associative : rapporteur Laurent Le Traon

- 1- PEDT avec Saint-Martin-des-Champs
La convention relative à la mise en place d'un Projet Educatif Territorial sera signée le lundi 29 mai à la mairie de Saint-Martin-des-Champs.
Cette convention a pour objet de déterminer les modalités d'organisation et les objectifs éducatifs des activités périscolaires mises en place dans la cadre d'un projet éducatif territorial pour les enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires des communes de SMDC et de Sainte-Sève dans le prolongement du service public de l'éducation.
- 2- Convention Ticket-sports
Renouvellement de la convention avec SMDC
- 3- Les « 50 ans »

Plusieurs réunions de quartiers ont eu lieu pour affiner les jeux et la formation des équipes.

IX - Affaires scolaires – Rapporteur Maryse Le Joly

1- Extension de la cour

C/R de la commission des affaires scolaires

Une palissade en composite pour un montant de 2 990 € va être installée en régie.

Les grilles Héras pour sécuriser le chantier sont mises en place.

Yves Martinet, agent technique, travaille sur un plan d'aménagement des espaces verts.

X – Liaisons piétonnes – Rapporteur Yvon Hervé

1- Kerprigent/Pont Huel : les travaux de terrassement sont faits.

Le conseil municipal délibère sur l'acquisition pour un montant de 3 918 €, Maître de Lafforest est chargé de rédiger l'acte de vente.

2- Le Bourg/Plan d'eau : les négociations pour les acquisitions ont eu lieu avec les différents propriétaires qui ont donné leur accord pour vendre la surface nécessaire à la création d'une liaison piétonne entre le bourg et le plan d'eau.

XI – Intercommunalité - Rapporteur Yvon Hervé

1- Plan infra-Polmar

Le conseil municipal doit désigner deux référents Infra Polmar (élu et agent technique ou administratif). La commune est engagée aux côtés de Morlaix Communauté et des communes du territoire dans la démarche Infra Polmar proposée par Vigipol qui a pour but de préparer les collectivités locales à lutter contre les pollutions maritimes. Gilles Mer sera l'élu référent, il sera accompagné d'Yves Martinet, agent technique.

2- Les commissions communautaires

Patrick Mazeau siègera à la commission Cohésion Sociale au sein de Morlaix Communauté, il sera remplacé à la commission culture par Yvon Hervé.

XII – Economie – Rapporteur Louis-Guillaume Loaec

1- Réunion des entreprises de Penprat.

Une réunion rassemblant les entreprises de la zone et des représentants des entreprises de la zone de Guipavas s'est tenue le 27 avril au Relais de Coat Conval. Un Club Entreprise va être créé. Le Maire et Louis Guillaume Loaec étaient présents. Différents thèmes ont été soulevés dont la sécurisation de la zone qui subit des cambriolages. Prochainement, un questionnaire sur les problématiques que les entreprises et les salariés souhaitent aborder va leur être transmis. La prochaine rencontre a lieu mardi 23 mai.

XIII – Patrimoine

1- Relations avec la commune de Langoat (statue de Sève)

XIV – Questions diverses

Elections législatives des 11 et 18 juin 2017 (tableau des permanences)